

reviennent encore des champs de bataille et il me fait plaisir de profiter de cette occasion pour remercier le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) et son gouvernement de les honorer dans cette Chambre en me demandant d'être leur porte-parole.

Aussi, monsieur l'Orateur, le fait d'avoir été choisi, en qualité de représentant de Saint-Boniface, constitue un geste de reconnaissance et de respect envers la population de mon comté. Au point de vue politique, Saint-Boniface n'est pas un comté historique, mais ce nom représente l'histoire du développement de l'Ouest canadien. C'est à Saint-Boniface, au confluent même de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine, que débarquèrent, il y a au delà d'un siècle, les premiers découvreurs de l'ouest canadien. Les premiers colons et les premiers missionnaires descendirent sur les rives de la rivière Rouge, à l'endroit même où est situé Saint-Boniface, pour y établir le premier poste d'où provient le développement de l'ouest canadien.

Aujourd'hui, Saint-Boniface est devenu la plus grande ville industrielle du Manitoba. Bien que la population n'en soit pas très nombreuse, c'est une ville cosmopolite, où les grandes races qui forment ce pays vivent en harmonie, et je puis dire que la ville même est un modèle de bonne entente pour tout le Canada.

Qu'il me soit permis de dire quelques mots au sujet de ma ville et de mon comté. A Saint-Boniface même, nous avons les deux plus grands abattoirs et les deux plus grands moulins à farine de l'Empire britannique, ainsi qu'un grand nombre d'autres industries, tout cela au service non seulement des campagnes de la province du Manitoba, mais de tout l'Ouest canadien. Mon comté se compose de deux grandes régions, l'une rurale et l'autre urbaine. Dans de nombreux villages canadiens-français, depuis un grand nombre d'années, nos cultivateurs ont ensemencé le blé, pour subvenir aux besoins non seulement du Canada mais de l'univers entier.

Le fait que le premier ministre a bien voulu choisir l'humble représentant de ce comté pour proposer l'Adresse en réponse au discours du trône constitue une reconnaissance du beau travail accompli par tous les citoyens de Saint-Boniface, et du rang qu'occupe aujourd'hui cette ville pour ce qui a trait au développement économique et social de l'ouest canadien. Au nom des citoyens de Saint-Boniface, je tiens à remercier tout particulièrement le premier ministre de ce geste inoubliable.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais à discuter pendant quelques moments une seule question, celle du prêt que le gouvernement canadien vient d'accorder au gouvernement britannique

pour lui permettre de survivre durant la période de transition d'après-guerre, jusqu'au jour de la paix finale, tant désirée par les nations du monde entier.

Plusieurs Canadiens se demandent si le Gouvernement a fait preuve de sagesse en consentant à l'Angleterre un prêt de \$1,250,000,000, d'autant plus que déjà le gouvernement canadien s'était engagé à prêter \$750,000,000 aux autres nations alliées: la France, la Belgique et la Hollande, qui ont déjà reçu une partie de cette somme.

Monsieur l'Orateur, tout membre de cette Chambre des communes doit, en faisant l'étude de cette question des crédits à l'Angleterre, la considérer sous deux aspects. Premièrement, à un point de vue de fraternité. Je me sers de cette expression parce que le Canada, faisant partie du commonwealth britannique, doit reconnaître que la Grande-Bretagne mérite notre estime et notre admiration. N'oublions pas qu'en 1940, quand la vague du nazisme a déferlé sur l'Europe entière et a conquis la grande nation catholique et française, la Grande-Bretagne, avec l'appui des troupes canadiennes, est demeurée ferme et, presque seule, a combattu l'ennemi, permettant ainsi aux autres nations du commonwealth de s'armer, non seulement pour défendre l'Angleterre, mais pour sauver l'univers d'une tyrannie qui voulait détruire les principes du christianisme, et pour garantir à tous et à chacun la liberté, la paix et le bonheur. Il ne faut pas oublier que cette nation, par son attitude ferme et sans faiblesse, par son courage et sa ténacité, par son abnégation et ses sacrifices, a permis aux armées canadiennes de s'unir aux autres armées des nations alliées, non seulement pour faire reculer la tyrannie jusque dans les régions où elle avait pris naissance, mais aussi pour forcer le tyran responsable de cette révoltante doctrine à se détruire avec le même glaive qu'il portait bien haut, depuis de nombreuses années, et avec lequel il avait l'ambition de détruire l'ordre et la paix sociale des nations chrétiennes. A cette heure grave, monsieur l'Orateur, je suis sûr que tout Canadien membre de cette Chambre des communes, lors du dépôt de ce projet de loi concernant le prêt consenti à l'Angleterre, sera heureux d'y donner son adhésion, afin de permettre à la nation anglaise de se rétablir au point de vue économique et de retrouver le crédit dont elle jouissait si largement durant la période d'avant-guerre. C'est un devoir pour notre nation et, j'en suis sûr, c'est aussi le désir unanime de tous nos soldats, marins et aviateurs, de langue française et de langue anglaise, qui sont allés combattre au delà des mers d'une manière si courageuse et si vaillante, et qui reviennent maintenant au pays heureux de la grande victoire qu'ils ont remportée. Ils ont fait